

Cayenne, le 5/01/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Afflux massif dans les hôpitaux guyanais : la DG ARS déclenche le Plan Blanc

Depuis quelques jours la situation de l'épidémie se dégrade très brutalement en Guyane. Les hôpitaux connaissent un afflux massif de patients aux urgences, et le nombre de personnes hospitalisées augmente très rapidement. Dans le même temps, de nombreux soignants sont eux-mêmes touchés réduisant d'autant les capacités de prise en charge.

C'est la raison pour laquelle la directrice générale décide de déclencher ce jour le Plan Blanc dans tous les établissements de santé publics et privés de la région. Tous les établissements sont appelés à coopérer et à mettre en commun leurs ressources pour prendre en charge cet afflux de malades. La situation très critique dans l'Hexagone et aux Antilles ne permet pas à court terme d'envisager des renforts extérieurs.

Afin de soutenir les équipes en place, plusieurs mesures seront prises, de façon la plus progressive et adaptée possible :

- Interruption des activités de soins non essentielles
- Interruption des formations des professionnels de santé

Par ailleurs, les soignants parents d'enfants dont la classe est fermée se verront proposer des solutions d'accueil en partenariat avec le rectorat, leur permettant de continuer de travailler.

Enfin, conformément aux consignes nationales, et compte tenu du risque majeur de perturbations de l'offre de soins, des dérogations exceptionnelles et temporaires aux règles d'éviction s'appliquent pour les professionnels du système de santé et des établissements et services médico-sociaux :

- pas d'éviction pour les personnes contacts disposant d'un schéma vaccinal complet ou disposant d'un certificat de rétablissement en cours de validité
- pas d'éviction pour les cas positifs asymptomatiques ou pauci-symptomatiques ne présentant pas de signes respiratoires d'excrétion virale comme la toux et les éternuements, et disposant d'un schéma vaccinal complet ou disposant d'un certificat de rétablissement en cours de validité

Pour ces professionnels, les consignes de test et de respect des mesures de protection, bien connues des professionnels de santé, seront si nécessaire rappelées par les employeurs.

L'impact de la détérioration de la situation épidémique sur le système de soins oblige l'ensemble de la population à faire preuve de responsabilité et de solidarité. **La population est invitée à ce titre à ne se rendre à l'hôpital qu'en cas d'absolue nécessité.** Ne pas se rendre aux urgences pour un test de dépistage, ou pour un soin ou une consultation réalisable en ville ou par téléconsultation.

L'ARS Guyane réitère ses appels à la vaccination, au respect le plus strict des gestes barrières (en particulier aération intensive des locaux) et des consignes d'isolement, qui peuvent contribuer de manière décisive à

Contact presse

Amandine DESFONTAINES
Tél : 06.94.26.76.05
Mél : amandine.desfontaines@ars.sante.fr

66, avenue des Flamboyants
BP 696
97300 CAYENNE Cédex

ralentir l'épidémie.

Elle invite les patients dont les soins devront être reportés à faire preuve de compréhension à l'égard des équipes hospitalières amenées à prendre ces décisions de déprogrammation de soins dans des circonstances particulièrement difficiles.

Pour toute demande médicale urgente, contactez le 15.